

LAW & PREJUDICE

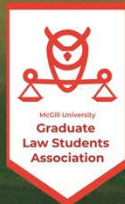
16th Annual McGill Graduate Law Conference

4th - 5th
MAY 2023

“L'IGNORANCE EST MOINS ÉLOIGNÉE
DE LA VÉRITÉ QUE LE PRÉJUGÉ.”

“IGNORANCE IS LESS REMOTE FROM
THE TRUTH THAN PREJUDICE.”

- Denis Diderot



Call for Abstracts – Graduate Law Conference (4th – 5th May 2023)

La version française suit

“*It is a truth universally acknowledged that...*” since its 2019-2020 edition, the Graduate Law Students Association (GLSA) Conference has combined cinematography and the law. In 2019-2020, the organizing committee planned a conference inspired by the movie *Love Actually* and presented various panels discussing the legal implications of trust and intimacy. The 2020-2021 committee then organized a conference entitled “Law and the City”, as homage to the famous TV series and movies *Sex and the City*. The conference for 2021-2022 was centered around the theme “(Legal) Adaption”, inspired by the movie *Adaptation* (2002).

In the spirit of maintaining this tradition, the GLSA of McGill University’s Faculty of Law is pleased to announce the **16th edition of the annual McGill Graduate Law Conference inspired by the movie *Pride and Prejudice* (2005), adapted from Jane Austen’s masterpiece. The conference, entitled “Law and Prejudice”, will take place on the 4th and 5th of May 2023 at McGill University in Montreal, Quebec, Canada. The conference will be hybrid, i.e., it will host both online and in-person activities. More details on the format will be announced by March 2023.**

We welcome abstracts in English or French from current masters and doctoral students, recent graduates and early-career academics specializing in law and related disciplines. The conference is intended to build a community among graduate students from different institutions, to provide participants with a stimulating environment to discuss their work, and an opportunity to learn and develop skills necessary to communicate and animate their research.

Conference Theme: Law and Prejudice

Law is often perceived to affect attitudes and behaviours beyond its instrumental consequences. Legal rules can shape public behaviour beyond deterrence, which makes law a powerful tool for communicating norms and values. Law is assumed to mirror social consensus, which is why scholars have wondered whether law might change prejudice and, consequently, affect domains beyond the law’s grasp. However, while changes, movements, voices and issues may develop and alter the social fabric, it is possible that the law may be slow to catch up. The resulting redundancy in law may, sometimes, go unnoticed and shackle the very people or issues the law was enacted to protect. Subjects such as climate change, gender equality issues, and invasion of privacy, in addition to many others, increasingly challenge our existing conceptions of legal normativity. Identifying the prejudices in law and criticizing them in relation to the current social reality is, thus, indispensable and, arguably, necessary.

We accordingly invite participants to tackle this broad and complex topic from many different angles. Viable approaches may come in the form of—but are not limited to—the following themes:

- *Critical legal theories*: How do critical legal theories combat prejudice prevalent in legal systems? Do critical legal theories contribute to tackling prejudices presently affecting domestic and international regimes?
- *Criminal law*: Is there a biased focus on developing nations' perpetrators in international criminal law? How does prejudice affect corporate criminal liability and access to justice? How can prejudice with respect to gender be overcome in domestic and international criminal law? Is there a bias with respect to women and victimhood? Does prejudice permeate maxims like *nullum crimen sine lege*?
- *Legal education*: Does prejudice affect legal education and access to legal knowledge of civil society? Are the modes of legal education across universities unduly inclined towards western learning methods?
- *AI and algorithms*: How do bias and discrimination influence algorithmic predictions? Does prejudice condition automation of racial profiling? How do bias and prejudice affect sentencing and AI? Does prejudice influence the treatment of private companies and public law enforcement transparency standards?
- *Arbitration*: Does international arbitration have instances of prejudices, for example, affiliation bias or third-party funding? How and what prejudices contribute to the legitimacy crisis of the investment arbitration regime? Does the postcolonial critique of the investment treaty regime hold for the regime's alleged bias towards the Global North and foreign investors?
- *Indigenous legal orders*: How does prejudice influence the relationship between indigenous and state sovereignty? In what ways do discrimination and prejudice permeate regulation and indigenous consultation?
- *Environmental law*: Is environmental justice affected by racism and prejudice? Does prejudice influence the relationship between disability and climate action/change? Do bias and discrimination prejudice environmental migrants? Is the "right" to consume/pollute that is affected by the developed nations different from that of the developing nations?
- *Citizenship*: Does the disparate treatment of diasporas and new migrants in the context of citizenship lead to prejudice towards citizens of certain races, communities and countries of origin?
- *Health law*: How does prejudice influence access to healthcare for racialized minorities, sexual and gender minorities and women?
- *ED&I*: Does structural discrimination in the law affect the incorporation of equity, diversity and inclusion?
- *Civil procedure*: How do prejudice and bias influence the contours of civil procedure and its relation to domestic and international legal systems?
- *Transitional justice*: Are amnesty laws and transitional justice systems affected by bias, discrimination and prejudice?
- *Property Law & Intellectual Property Law*: Do absolute and exclusive property rights entitled to certain people on tangible and intangible properties caused damage to the general public, such as destroying the environment and hindering the circulation of knowledge and information?
- *Constitutional (Legal) Pluralism*: Are constitutional legal orders, domestic or international, biased towards the Global North's legal traditions? Is priority given to western legal traditions and cultures over the Global South in the international legal order?

- *Gender Studies*: Do formulation and application of laws favour patriarchy, cisgenderism, and heterosexuality, over sexual and gender minorities?
- *Religious Studies*: Do religious legal systems contain gender and sex-based prejudices? Do domestic legal systems ignore religious minorities?
- *International Organizations*: Are international organizations, in their memberships and functioning, prejudiced towards developing and low-income countries?
- *Legal procedure*: Do court procedures have inherent prejudice, direct or implied, on the grounds of race, sex or gender?
- *Food and agriculture*: Are gender, class and race inequalities embedded in agri-food systems (production, processing, transportation, retailing, cooking and consumption of food)? Do aspects of the law maintain, directly or indirectly, such inequalities? How is international trade law enhancing or hindering worldwide food security for the people most at risk of hunger?

We welcome submissions inspired by these questions as well as those that interpret this year's theme differently. We particularly invite new theoretical, practical and/or interdisciplinary perspectives. In the hope of facilitating the cross-pollination of knowledge and methodologies, we also welcome submissions from researchers in disciplines other than law and encourage forms of expression other than papers (e.g., short films, artwork, etc.).

The Graduate Law Conference has three components:

- The General Conference
- Scotiabank Seminar on Addressing Anti-Racism, Diversity and Inclusion
- Dean Maxwell and Isle Cohen Doctoral Seminar Series in International Law

Applicants are welcome to apply to more than one component, subject to the eligibility criteria. Participants, however, will be able to present their work in one component of the conference only. The final decision regarding the component in which each participant can present rests with the Conference Committee.

The General Conference

Presently in its 16th edition, the General Conference provides a platform for legal scholars to engage in discussions on current legal topics and share different perspectives. In the past, the General Conference has been an opportunity for graduate students to present their research and receive feedback as well as interact with their peers and engage in the graduate community. Continuing this tradition, we invite abstracts for the General Conference on the theme of Law and Prejudice.

Submissions to the General Conference are open to Master's students, Doctoral students and early career academics. For submission details, please see below.

Scotiabank Seminar on Addressing Anti-Racism, Diversity and Inclusion

Held for the first time in 2022, the Scotiabank Seminar aims to bring forth discussions encompassing law and equality. The first year of the Seminar was extremely promising, offering panelists the opportunity to share their research around the themes of anti-racism, diversity and inclusion.

Abstract submissions to the Scotiabank Seminar are open to Master's students, Doctoral students and early career academics. Presentations may relate to the general theme of Law and Prejudice but should particularly address issues related to anti-racism, diversity and inclusion. For submission details, please see below.

Dean Maxwell and Isle Cohen Doctoral Seminar Series in International Law

The Dean Maxwell and Isle Cohen Doctoral Seminar Series in International Law is held in honour of the late Maxwell Cohen and his wife, Isle. As Dean of McGill University's Faculty of Law (from 1964 to 1969), Maxwell Cohen was pivotal in establishing McGill as an institution at the forefront of legal education in Canada. He remains renowned for his international law scholarship.

In 2023, this seminar will take the form of a half-day panel discussion on international law topics inspired by the conference theme. The seminar will be led by doctoral students: each presenter will be paired with a discussant. Each discussant will commence the discussion of each paper, to which the author will have an opportunity to respond, before opening up to the rest of the panel for a general discussion.

Abstract submissions to the Maxwell Doctoral Seminar are open to **Doctoral Students only**.

Submission Details

To apply to the General Conference, the Scotiabank Seminar and/ or the Maxwell Doctoral Seminar, please submit your abstract (maximum 300 words) using the form available at <https://forms.office.com/r/fVPMcTA5cx>.

It is possible to apply to the General Conference, the Scotiabank Seminar and the Maxwell Doctoral Seminar (subject to eligibility) with one abstract submission. However, each participant will be selected to contribute to one of the three components only.

If you wish to only be a discussant (i.e. without submitting an abstract) for the Maxwell Doctoral Seminar, kindly email us at gradlawconference.law@mcgill.ca with your name, institutional affiliation and the areas and/or questions of research which you would feel comfortable discussing, with subject line "2023 GradLawConference — [Your Name]".

The deadline for submitting the abstracts is February 5th, 2023, 11:59 PM Eastern Standard Time. Selected participants will be notified in March 2023.

Publication—GLSA Research Series

Participants interested in publishing their papers should inform the committee of their wish, once they are selected for the conference. A full version of the paper is not required to apply to the conference nor to express interest in publication. **Final versions are expected to be shared with the committee at the latest on the last day of the conference (i.e., May 5th)**. While the committee encourages submissions for publication and is devoted to offering a space for graduate students and young scholars to publish their work, members of the committee cannot guarantee that all submissions will be published.

For further information on the publication process, please see <https://glsars.library.mcgill.ca/index>.

Enquiries and Information

For all enquiries, please contact the organizing committee at: gradlawconference.law@mcgill.ca.

All relevant information about the conference can be found on the conference website, which will be updated regularly: <https://www.mcgill.ca/agcl/>.

Appel à Communications - Conférence de l'AEDCS (4 - 5 mai 2023)

« C'est une vérité universellement reconnue »... que depuis son édition 2019-2020, la conférence de l'Association des étudiant.e.s en droit des cycles supérieurs (AEDCS) associe la cinématographie et le droit. En 2019-2020, le comité organisateur a planifié une conférence inspirée par le film *Réellement l'amour (Love Actually)* et a présenté plusieurs panels traitant des implications juridiques de la confiance et de l'intimité. Le comité 2020-2021 a ensuite organisé une conférence intitulée « Du droit et de la ville » (“Law and the City”), pour rendre hommage à la célèbre série télévisée et aux films *Sex and the City*. La conférence pour les années 2021-2022 était centrée sur le thème « Adaptation (juridique) » inspiré par le film *Adaptation* (2002).

Afin de maintenir cette tradition, l'AEDCS de la Faculté de droit de l'Université McGill est heureuse d'annoncer la **16^{ème} édition de la conférence annuelle des étudiant.e.s en droit des cycles supérieurs de McGill, inspirée du film *Orgueil et préjugés* (2005), lui-même adapté du chef-d'œuvre de Jane Austen. La conférence, intitulée « Droit et préjugés », aura lieu les 4 et 5 mai 2023 à l'Université McGill à Montréal, Québec, Canada. La conférence sera en format hybride, c'est-à-dire qu'elle accueillera des activités en ligne et en personne. Plus de détails sur le format seront annoncés d'ici mars 2023.**

Nous invitons les étudiant.e.s à la maîtrise ou au doctorat, ou récemment diplômé.e.s et les universitaires en début de carrière spécialisé.e.s en droit et dans les disciplines connexes à soumettre des propositions en anglais ou en français. La conférence a pour but de créer une communauté entre les étudiant.e.s diplômé.e.s de différentes institutions, de fournir aux participant.e.s un environnement stimulant pour discuter de leurs travaux, et une occasion d'apprendre et de développer les compétences nécessaires pour communiquer leurs recherches.

Thème de la conférence : Droit et préjugés

Le droit est souvent perçu comme affectant les attitudes et les comportements au-delà de ses conséquences voulues et instrumentalisées. Les règles juridiques peuvent façonner le comportement public au-delà de la simple dissuasion, ce qui fait du droit un outil puissant de communication de normes et de valeurs. Le droit est pensé comme le reflet d'un consensus social, c'est pourquoi les chercheurs et chercheuses se sont demandé si le droit pouvait modifier les préjugés et, par conséquent, affecter des domaines qui échappent à son emprise. Cependant, alors que des changements et mouvements sociaux, ou encore des voix et des questions nouvelles peuvent se développer et modifier le tissu social, il est possible que le droit soit parfois lent à rattraper son retard. La redondance du droit peut parfois passer inaperçue et entraver la protection juridique de certaines personnes ou problèmes. Des sujets tels que le changement climatique, les questions d'égalité des sexes et les atteintes à la vie privée remettent, entre autres, de plus en plus en question nos conceptions existantes de la normativité juridique. Identifier les préjugés du droit et les critiquer par rapport à la réalité sociale actuelle est donc indispensable et, sans doute, nécessaire.

Nous invitons donc les participant.e.s à aborder ce sujet vaste et complexe sous une pluralité d'angles. Les contributions peuvent aborder le thème annuel via les questions suivantes. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive.

- *Théories critiques du droit* : Comment les théories critiques du droit combattent-elles les préjugés qui prévalent dans les systèmes juridiques ? Les théories critiques du droit contribuent-elles à lutter contre les préjugés qui affectent actuellement les régimes nationaux et internationaux ?
- *Le droit pénal* : Le droit pénal international met-il l'accent sur les auteurs de crimes commis dans les pays en développement ? Comment les préjugés affectent-ils la responsabilité pénale des entreprises et l'accès à la justice ? Comment surmonter le préjugé relatif au genre dans le droit pénal national et international ? Existe-t-il un préjugé à l'égard des femmes et de la victimisation ? Les préjugés imprègnent-ils des maximes comme *nullum crimen sine lege* ?
- *L'éducation juridique* : Les préjugés affectent-ils l'éducation juridique et l'accès aux connaissances juridiques de la société civile ? Les modes d'enseignement du droit dans les universités sont-ils indûment orientés vers les méthodes d'apprentissage occidentales ?
- *LA et algorithmes* : Comment les préjugés et la discrimination influencent-ils les prédictions algorithmiques ? Les préjugés conditionnent-ils l'automatisation du profilage racial ? Comment les préjugés et la discrimination influencent-ils la détermination de la peine et l'intelligence artificielle ? Les préjugés influencent-ils le traitement des entreprises privées et les mesures d'application publiques des standards /normes de transparence ?
- *Arbitrage* : Les arbitrages internationaux présentent-ils des cas de préjugés, par exemple, des préjugés d'affiliation ou de financement par des tiers ? Comment et quels préjugés contribuent à la crise de légitimité du régime d'arbitrage des investissements ? La critique post-coloniale du régime des traités d'investissement s'applique-t-elle à la partialité présumée du régime envers les pays à l'économie développée et les investisseurs étrangers ?
- *Les traditions juridiques autochtones* : Comment les préjugés influencent-ils la souveraineté des peuples autochtones et des États ? De quelle manière la discrimination et les préjugés imprègnent-ils la réglementation et la consultation des peuples autochtones ?
- *Le droit de l'environnement* : La justice environnementale est-elle affectée par le racisme et les préjugés ? Comment les préjugés influencent-ils la relation entre le handicap et l'action/le changement climatique ? Les préjugés et la discrimination portent-ils préjudice aux migrants environnementaux ? Le « droit à » consommer/polluer est-il affecté par les préjugés des pays développés par rapport aux pays en développement ?
- *La citoyenneté* : Le traitement disparate des diasporas et des nouveaux migrants dans le contexte de la citoyenneté conduit-il à des préjugés envers les citoyens de certaines races, communautés et pays ?
- *Droit de la santé* : Les préjugés influencent-ils l'accès aux soins de santé pour les minorités racialisées, les minorités sexuelles et de genre et les femmes ?
- *ED&I* : La discrimination structurelle existant dans la loi affecte-t-elle la mise en place des principes d'équité, diversité et inclusion dans notre société ?
- *Procédure civile* : Comment les préjugés et les biais influencent-ils les contours de la procédure civile et sa relation avec les systèmes juridiques nationaux et internationaux ?
- *Justice transitionnelle* : Les lois d'amnistie et les systèmes de justice transitionnelle sont-ils affectés par la partialité, la discrimination et les préjugés ?
- *Droit de la propriété et droit de la propriété intellectuelle* : Les droits de propriété absolus et exclusifs accordés à certaines personnes sur des biens matériels et immatériels ont-ils causé des dommages au grand public, tels que la destruction de l'environnement et l'entrave à la circulation des connaissances et des informations ?

- *Pluralisme (juridique) constitutionnel* : Les ordres juridiques constitutionnels, nationaux ou internationaux, sont-ils biaisés en faveur des traditions juridiques des pays occidentaux / à l'économie développée ? La priorité est-elle donnée aux traditions et aux cultures juridiques occidentales par rapport aux pays du Sud / payes à l'économie en développement dans les ordres internationaux ?
- *Études de genre* : La formulation et l'application des lois favorisent-elles le patriarcat, la cisidentité et l'hétérosexualité, au détriment des minorités sexuelles et de genre ?
- *Études des religions* : Les lois religieuses contiennent-elles des préjugés pour certains genres et sexes ? Les systèmes juridiques nationaux ignorent-ils les minorités religieuses ?
- *Organisations internationales* : Les organisations internationales, dans leurs adhésions et leur fonctionnement, sont-elles préjudiciables aux pays les moins développés et à faible revenu ?
- *Procédures judiciaires* : Les procédures judiciaires comportent-elles des préjugés inhérents, directs ou implicites, fondés sur la race, le sexe ou le genre ?
- *Alimentation et agriculture* : Les systèmes agroalimentaires (production, transformation, transport, vente au détail, cuisson et consommation des aliments) sont-ils ancrés dans les inégalités de genre, de classe et de race ? Certains aspects du droit entretiennent-ils, directement ou indirectement, ces inégalités ? Comment le droit commercial international renforce-t-il ou entrave-t-il la sécurité alimentaire mondiale pour les personnes les plus menacées par la faim ?

Nous accueillons les propositions inspirées par ces questions, ainsi que celles qui interprètent différemment le thème de cette année. Nous invitons particulièrement les candidat.e.s à proposer de nouvelles perspectives théoriques, pratiques et/ou interdisciplinaires. Dans l'espoir de faciliter l'échange croisé des connaissances et des méthodologies, nous accueillons également les soumissions de chercheurs et chercheuses dans des disciplines autres que le droit et encourageons les formes d'expression autres que les communications (par exemple, les courts métrages, les œuvres d'art, etc.).

La Conférence de l'AEDCS comporte trois volets :

- la Conférence générale ;
- le Séminaire de la Banque Scotia sur l'antiracisme, la diversité et l'inclusion ; et
- le Séminaire doctoral en droit international du Doyen Maxwell et Isle Cohen.

Les candidat.e.s peuvent s'inscrire à plus d'une composante, sous réserve des critères d'admissibilité. Toutefois, les participant.e.s ne pourront présenter leurs travaux que dans une seule composante de la conférence. La décision finale concernant la composante dans laquelle chaque participant.e peut présenter son travail revient au Comité de la conférence.

La Conférence générale

La Conférence générale, qui en est actuellement à sa 16^{ème} édition, offre une plateforme aux juristes pour discuter de sujets juridiques d'actualité et partager des perspectives différentes. Dans le passé, la Conférence générale a été l'occasion pour les étudiant.e.s des cycles supérieures de présenter leur recherche et de recevoir des commentaires, ainsi que d'interagir avec leurs pairs et de s'engager dans la communauté étudiante. Poursuivant cette tradition, nous invitons les propositions pour la Conférence générale sur le thème Droit et Préjugés.

Les candidatures à la Conférence générale sont ouvertes aux étudiant.e.s à la maîtrise, au doctorat et aux universitaires en début de carrière. Pour les détails de candidature, veuillez-vous référer ci-dessous.

Séminaire de la Banque Scotia sur l'antiracisme, la diversité et l'inclusion

Organisé pour la première fois en 2022, le Séminaire de la Banque Scotia vise à susciter des discussions sur le droit et l'égalité. La première année du séminaire a été extrêmement prometteuse, offrant aux panélistes l'opportunité de partager leurs recherches autour des thèmes de l'antiracisme, de la diversité et de l'inclusion.

Les étudiant.e.s à la maîtrise, au doctorat et les universitaires en début de carrière peuvent soumettre des propositions au Séminaire de la Banque Scotia. Les présentations peuvent porter sur le thème général Droit et Préjugés, mais doivent en particulier aborder les questions liées à l'antiracisme, à la diversité et à l'inclusion. Pour les détails de candidature, veuillez-vous référer ci-dessous.

Séminaire Doctoral en Droit International du Doyen Maxwell & Isle Cohen

La série de séminaires doctoraux en droit international du Doyen Maxwell et Isle Cohen est organisée en l'honneur du distingué Maxwell Cohen et de son épouse, Isle Cohen. En tant que doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill (de 1964 à 1969), Maxwell Cohen a joué un rôle déterminant dans l'établissement de McGill comme institution à l'avant-garde de l'enseignement du droit au Canada. Il reste renommé pour ses travaux en droit international.

En 2023, ce séminaire prendra la forme d'un panel d'une demi-journée sur des sujets de droit international inspirés du thème de la conférence. Le séminaire sera dirigé par des étudiant.e.s au doctorat : chaque communicant.e sera jumelé à un.e discutant.e. Chaque discutant.e commencera la discussion de l'article, à laquelle l'auteur.e aura l'occasion de répondre, avant d'ouvrir le débat au reste du panel.

La soumission de propositions de communications au Séminaire doctoral Maxwell est réservée aux **étudiant.e.s au doctorat.**

Détails de la soumission

Pour s'inscrire à la Conférence générale, au Séminaire de la Banque Scotia et/ou au Séminaire doctoral Maxwell, veuillez soumettre un résumé de 300 mots en utilisant le formulaire disponible à l'adresse suivante : <https://forms.office.com/r/fVPMcTA5cx>.

Il est possible de s'inscrire à la Conférence générale, au Séminaire de la Banque Scotia et au Séminaire doctoral Maxwell (sous réserve d'admissibilité) en soumettant une seule proposition. Cependant, chaque participant.e sera sélectionné.e pour contribuer à l'un des trois volets seulement.

Si vous souhaitez participer uniquement en tant que discutant.e au Séminaire doctoral Maxwell, veuillez nous envoyer un courriel à gradlawconference.law@mcgill.ca en indiquant votre nom, votre institution d'affiliation et les domaines et/ou questions de recherche que vous

souhaiteriez discuter, avec pour objet « 2023 GradLawConference - [Votre nom] », et ce, sans nous soumettre un résumé de vos travaux.

La date limite de soumission des propositions est le 5 février 2023 à 23h59, heure normale de l'Est (EST).

Les participant.e.s sélectionné.e.s seront informé.e.s en mars 2023.

Publication - Série de recherche de l'AEDCS

Les participant.e.s souhaitant publier leurs articles doivent en informer le comité, une fois sélectionné.e.s pour la conférence. Il n'est pas nécessaire de fournir une version complète de l'article pour s'inscrire à la conférence ni pour manifester son intérêt pour la publication. **Les versions finales doivent être partagées avec le comité au plus tard le dernier jour de la conférence (c'est-à-dire le 5 mai)**. Bien que le comité encourage les soumissions pour publication et s'efforce d'offrir aux étudiant.e.s des cycles supérieurs et aux jeunes chercheur.e.s un espace pour publier leurs travaux, les membres du comité ne peuvent garantir que toutes les soumissions seront publiées.

Pour plus d'informations sur le processus de publication, veuillez consulter le site <https://glsars.library.mcgill.ca/index>.

Demandes de renseignements et informations

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter le comité d'organisation à l'adresse suivante : gradlawconference.law@mcgill.ca

Toutes les informations pertinentes concernant la conférence sont disponibles sur le site web de la conférence, qui sera régulièrement mis à jour : <https://www.mcgill.ca/agcl/>.